

E nvironnement



Extrait du bulletin communal de décembre 2006

Enquête publique relative au plan de gestion durable de l'azote en agriculture (PGDA)

Dans le cadre de la mise en œuvre de la directive 91/676/CEE du Conseil européen concernant la protection des eaux contre la pollution par les nitrates à partir de sources agricoles (directive Nitrates) et de la révision de la réglementation wallonne concernée nommée ci-après PGDA, le Collège des Bourgmestre et Echevins porte à la connaissance de la population qu'une enquête publique est ouverte depuis le 1er décembre 2006 jusqu'au 15 janvier 2007.

Comment participer à cette enquête publique ?

Il suffit de renvoyer avant le 15/01/2007 le questionnaire à télécharger sur le site <http://environnement.wallonie.be/pgda/consultation.htm>

- Soit **par mail** à l'adresse **f.paulus@mrw.wallonie.be** en spécifiant dans l'objet du message « enquête publique sur la modification du plan de gestion durable de l'azote en agriculture (PGDA) »
- Soit par **courrier** à l'adresse suivante :

DGRNE
Enquête publique sur la modification du plan de gestion durable de l'azote en agriculture (PGDA)
DGRNE - Division de l'Eau
Avenue Prince de Liège, 15
5100 JAMBES